

**TECHNOLOGIE** Les nouveaux médias, comme internet ou les téléphones mobiles, impliquent de nouveaux dangers. Le point avec des spécialistes.

# Monde virtuel, risques réels

NICOLAS HEINIGER

Brice est dévasté. Sur un site de tchat, il a rencontré une jeune femme superbe, et plutôt coquine. Elle lui a fait un striptease devant sa webcam. Brice a accepté de se déshabiller lui aussi, puis de se masturber. C'était super, jusqu'à ce que la magnifique jeune femme l'informe qu'elle avait enregistré la scène et qu'elle diffuserait la vidéo sur Youtube en le présentant comme un pédophile. A moins qu'il n'accepte de payer quelques milliers de francs.

Brice n'existe pas. Mais chaque année, dans le canton de Neuchâtel, une soixantaine d'hommes s'en vont trouver la police pour raconter une histoire semblable. «*Seule une toute petite partie des cas nous parvient*», estime Olivier Guéniat, chef de la police judiciaire neuchâteloise. «*C'est une problématique assez récente, due au développement des nouvelles technologies. Les profils des victimes sont très divers, mais il s'agit la plupart du temps de majeurs.*»

## Chantage aux photos

Baptisée «*sextorsion*», cette pratique de chantage à partir d'images ou vidéos à caractère sexuel est généralement le fait de bandes basées en Côte d'Ivoire ou en France, en particulier à Toulouse. Olivier Guéniat met en avant le «*désarroi terrible*» et la honte que cela peut induire chez les victimes. Dans les cas les plus extrêmes, cela peut aller jusqu'au suicide (lire encadré ci-contre).

Un autre phénomène parallèle a également fait son apparition avec le développement des nouveaux médias. Il s'agit du «*sex-*



L'échange de photos de soi nu à l'aide d'un smartphone peut rapidement mal tourner en cas de brouille entre les amants. KEYSTONE

ting», soit l'échange via internet ou un téléphone mobile de photos intimes que l'on produit soi-même. Ces images s'échangent notamment entre amants. «*Ça va bien, tant qu'on s'aime...*» souligne Olivier Guéniat. Car ensuite, l'un des deux ex-partenaires peut décider de diffuser largement les photos de son ex, nu(e). Une dizaine de plaintes en rapport avec cette pratique sont déposées chaque année à la police, concernant cette fois-ci des mineurs.

Il arrive aussi qu'un majeur se fasse passer pour un mineur et obtienne de sa jeune victime qu'elle lui envoie des photos d'elle nue. L'homme fait ensuite chanter sa cible en menaçant de diffuser les images si elle n'entretient pas des relations sexuelles, bien réelles, avec lui.

## Parents à l'écoute

Dès lors, que faire pour s'éviter de tels problèmes? Tout d'abord, se rappeler qu'une relation virtuelle peut avoir un impact dans la vie réelle. Il faut donc rester prudent, même derrière un écran. «*Personne ne se déshabillerait au milieu de la place Pury. Pourtant, moins de gens le verraient que si on le fait sur internet*», image le procureur Yanis Callandret.

Pour les parents, il est conseillé de rester à l'écoute: «*Rien ne peut remplacer la relation à son enfant et l'intérêt*

*qu'on lui porte*», estime Pierre-Alain Grandola, président de la section boudryenne de Pro Juventute Arc jurassien. L'association vient de mettre sur pied des journées de prévention pour les jeunes (lire ci-contre). «*Même à l'adolescence, il faut continuer à s'intéresser à ce que fait son enfant, et écouter son instinct de parent si l'on sent que quelque chose ne va pas.*»

Pour les victimes de sextorsion, «*il ne faut pas payer!*», martèle Olivier Guéniat. Sur demande, des sites comme Youtube retirent rapidement les vidéos incriminées, surtout si la requête provient de la police. En revanche, peu de chance d'attraper les maîtres chanteurs s'ils sont basés à l'étranger, en particulier en Afrique, explique Olivier Guéniat: «*On se heurte à des faux noms, à des fausses adresses et les autorités ne collaborent pas.*»

## QUELQUES DRAMES

Dans le canton de Neuchâtel, les dérives liées aux nouveaux médias sont relativement rares, en particulier chez les mineurs. Mais quelques cas dramatiques se sont produits à l'étranger.

En octobre 2012, une Canadienne de 15 ans, Amanda Todd, met fin à ses jours. Elle était victime depuis plusieurs mois de harcèlement après avoir montré, au moyen d'une webcam, sa poitrine à un inconnu rencontré sur un tchat internet.

En octobre 2013, c'est un Ecosais de 17 ans, Daniel Perry, qui se suicide après avoir été victime de «*sextorsion*». Le jeune homme pensait être en relation avec une fille de son âge sur le site Skype. Il s'agissait en fait d'une bande organisée. Cas exceptionnel, Interpol a ensuite pu remonter aux auteurs de ce chantage, un réseau philippin. Cinquante-huit personnes ont été arrêtées.

Enfin, en août 2013, c'est une Anglaise de 14 ans, Hannah Smith, qui met fin à ses jours après avoir été harcelée par des camarades sur le site Ask.fm, qui permet aux «*ados*» de dialoguer anonymement avec d'autres par le truchement de questions-réponses.

## Théâtre pour les ados

Pour sensibiliser les adolescents aux dangers des nouveaux médias, la section boudryenne de Pro Juventute Arc jurassien a organisé avant-hier une action de prévention pour les élèves des Cerisiers, à Gorgier. Ce sont environ 300 enfants de 9e et 10e Harmos qui ont participé aux animations de théâtre interactif proposées par la troupe Le Caméléon. Les élèves ont ainsi eu la possibilité de monter sur scène et de chercher des solutions dans telle ou telle situation jouée par les comédiens, tous professionnels et spécialisés dans l'improvisation. Une journée semblable est prévue jeudi à Cescole, à Colombier.

## Inversion des pouvoirs entre parents et enfants

Les parents ne sont pas oubliés. Le soir, ils sont invités à une séance lors de laquelle intervient à nouveau la troupe Le Caméléon, ainsi que le commandant de la police judiciaire neuchâteloise Olivier Guéniat et le procureur Yanis Callandret. «*Il y a encore un vide éducatif face à ces technologies, une inversion des pouvoirs entre les enfants qui maîtrisent l'outil et les parents qui ne le maîtrisent pas*», remarque Olivier Guéniat. ●

Des informations supplémentaires sont disponibles sur le site internet [www.projuventute.ch](http://www.projuventute.ch), rubrique «*compétences médiatiques*».



«*Seule une toute petite partie des cas de sextorsion parvient à la police.*»

OLIVIER GUÉNIAT CHEF DE LA POLICE JUDICIAIRE NEUCHÂTELOISE